

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 10 JUILLET 2020

REÇU LE

13 JUIL. 2020

MAIRIE DE LÉCOUSSE

L'an deux mil vingt, le dix juillet, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Cécile PARLOT.

Date de convocation du Conseil Municipal	03/07/2020
Date d'affichage de la convocation	03/07/2020
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	16
Nombre de conseillers votants	17

Etaient présents :

Jean-Claude NOËL, 1 <sup>er</sup> Adjoint	Régis ROUSSEL, conseiller municipal
Roselyne MEDARD, 2 <sup>ème</sup> Adjointe	Olivier GUERINEL, conseiller municipal
Pascal MAHE, 3 <sup>ème</sup> Adjoint	Anne-Cécile RENAUD, conseillère municipale
Zilpa VILSALMON, 4 <sup>ème</sup> Adjointe	Henry-Jean DOLAINE, conseiller municipal
Isabelle RENAULT, conseillère municipale	Géraldine GUILLAUME, conseillère municipale
Dominique DELAUNAY, conseillère municipale	Tiphaine SOURDIN, conseillère municipale
Serge VANNIER, conseiller municipal	Florian COUDRAY, conseiller municipal
Ludovic MARTIN, conseiller municipal	

Etaient absents excusés : M.Arnaud Sabin ; Mme Anne-Sophie Rondin ; Mme Pascale Loiseau

Etaient absents : néant

Pouvoirs : de Mme Anne-Sophie Rondin à Mme Roselyne Médard

Monsieur Jean-Claude NOEL est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

## **2020/07-64- Objet : Projet de règlement local de publicité (RLP) de la ville de Lécousse – Avis du conseil municipal de Romagné**

Rapporteur : Madame Cécile Parlot, Maire de Romagné

Vu les articles L581-14-1 du code de l'environnement,  
Vu les articles L153-16 et L153-17 du code de l'urbanisme

Le Conseil municipal de Lécousse a approuvé par délibération du 28/02/20, l'arrêt du projet de règlement local de publicité et le bilan de la concertation.

Après consultation du dossier lié à ce projet, le conseil municipal de Romagné est invité à émettre un avis sur celui-ci.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité dont un pouvoir, par :**  
17 voix pour

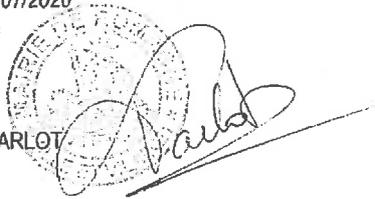
Envoyé en préfecture le 12/07/2020  
Reçu en préfecture le 12/07/2020  
Affiché le  
ID : 035-213502438-20200710-2020\_07\_64-DE

0 voix contre  
0 abstention

- Emet un avis favorable au projet de règlement local de publicité de la ville de Lécousse.

Certifié exécutoire compte tenu  
- de la transmission en Préfecture  
De Rennes le : 12/07/2020  
- de la publication ou notification  
Le : 12/07/2020  
Le Maire

Cécile PARLOT



Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,

Le Maire

Cécile PARLOT

